

Horizons 2020

Saint-Symphorien-d'Ozon est au cœur d'un réseau de voies de déplacement. A trente minutes de l'aéroport, nous pouvons nous envoler vers de multiples destinations dans le monde. À vingt minutes des gares de Perrache, de la Part-Dieu ou de Vienne nous pouvons nous rendre à Paris ou à Marseille en deux heures. À cinq minutes des autoroutes A7 et A346 nous sommes libres de filer dans toutes les directions. Bientôt peut-être des navettes fluviales viendront sur le Rhône s'ajouter à cette offre multiple. Bien sûr ces mobilités sont émettrices de gaz à effet de serre. Pourtant, tout en innovant sans cesse pour réduire leurs effets polluants, reconnaissons leurs inestimables vertus, qui nous permettent de voyager, de travailler, de bouger rapidement et dans des conditions de confort souvent satisfaisantes.

Il nous revient en parallèle de développer les modes dits doux, pédestres et cyclables. Cette démarche a été engagée dans le cadre de la Communauté de Communes et nous aurons l'occasion dans les mois qui viennent de vous informer de l'avancement des projets d'aménagements de voies dédiées au vélo, tout en vous encourageant à découvrir et profiter des innombrables chemins ruraux qui parcourent nos vallons et nos forêts. Plus de 20 000 Euros seront consacrés cette année à leur entretien.

Vous le constatez, les femmes, les hommes et les enfants de notre commune sont au centre de nos préoccupations. L'opposition écrit que nous nous focalisons sur l'immobilier, au détriment du social. D'une part c'est inexact, d'autre part les deux marchent ensemble. Pour qui construisons-nous des logements ? Pour qui préservons-nous un patrimoine riche mais aussi coûteux ? Pour vous, pour votre qualité de vie. Quand nous réhabilitons le domaine Dupoizat, à qui pensons-nous d'abord ? À nos enfants et à leurs loisirs, qui s'exercent désormais dans un cadre pour le moins enviable, quand auparavant ils étaient cantonnés à l'école des Marais. À nos aînés, qui peuvent se retrouver dans un parc vaste et vert, au cœur même de notre village. Une commune rénovée et embellie, c'est une commune attractive, qui peut ainsi voir ses ressources augmenter et naître de nouveaux projets. C'est un cercle vertueux, dont nous savons qu'il est apprécié de tous, et dans lequel, si preuve était nécessaire, viennent s'inscrire chaque année de nouveaux habitants. D'aucuns peuvent faire un autre choix. Tout en étant attentifs à chacun, le nôtre se portera toujours sur l'intérêt du plus grand nombre.

Ozon l'Avenir

Nous continuons ce mois-ci notre série de dossiers thématiques en vous soumettant nos propositions pour la jeunesse symphorinoise.

De nombreux jeunes nous ont rapporté le manque d'activités dans notre village. Nous profitons de cette tribune pour saluer le travail bénévole et remarquable des associations qui font battre le cœur de Saint-Symphorien-d'Ozon dans un contexte difficile. Alors que leurs activités constituent aujourd'hui l'essentiel de l'offre à destination des jeunes, elles sont contraintes par des règles, interdictions et obligations qui prévalent sur la libération de leurs énergies.

Pour notre jeunesse, la commune pourrait se doter d'un Plan Éducatif de Territoire (PEDT) afin de structurer le parcours éducatif d'un jeune Symphorinois de la petite enfance à l'intégration dans l'emploi. Ce plan pourrait intégrer les structures associatives, sportives et scolaires afin de revisiter l'offre de services publics globale à destination des enfants de notre village : crèches, relais petite enfance, activités périscolaires, animations, pédagogie de plein air, citoyenneté...

Nous pourrions mettre en place un pass permis, une bourse directement reversée à l'autoécole choisie par le jeune en contrepartie de son inscription en tant que bénévole auprès des personnes fragiles et dépendantes. Activités intergénérationnelles, médiation numérique et informatique, animations... les projets ne manquent pas pour tisser le lien social, terreau de l'engagement citoyen.

Pour faciliter la mobilité des plus jeunes, nous réitérons notre vœu de mettre en place une navette vers la gare de Sérézin, qui profitera d'ailleurs à tous.

En parallèle, nous pourrions développer les activités de loisir : encourager le spectacle vivant aussi bien en tant que spectateur qu'en tant qu'acteur, ouvrir des séances de cinéma les samedis et dimanches, ouvrir un lieu d'échanges dédié à la jeunesse ou encore contribuer à la création d'un espace de jeux de société..

Pour construire la citoyenneté, le conseil municipal des enfants pourrait être étendu aux adolescents en leur confiant un budget propre, par exemple pour des projets en faveur de l'écologie.

Pour les enfants, nous avons proposé à la majorité de vérifier l'éligibilité de la commune au dispositif national « Cantine à 1€ » et de le déployer au plus vite le cas échéant.

Faire confiance à la jeunesse, c'est aussi l'aider à s'émanciper sur son lieu de vie. C'est le sens de l'action que nous souhaitons mener.